

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le



ID: 090-249000241-20211209-2021\_08\_29-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE membres titulaires, Bernadette BAUMGARTNER membre suppléant.

Étaient excusés: Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Sandrine LARCHER, Emmanuelle PALMA GERARD, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU.

Avaient donné pouvoir : Catherine CREPIN à Anissa BRIKH, Virginie REY à Thomas BIETRY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Emmanuelle PALMA GERARD à Daniel BOUR, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 3 décembre 2021	Le 3 décembre 2021	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	40

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

## 2021-08-29 Zone d'activités du Technoparc-Vente de foncier

Rapporteur: Christian RAYOT

La Communauté de communes du Sud Territoire a été sollicitée par l'entreprise BOTEC située sur la zone du Technoparc à Delle et dont l'activité est l'affrètement et l'organisation des transports, pour l'acquisition de foncier dans le cadre d'un projet de construction porté par cette dernière ou toute personne de droit privé en charge de la réalisation de l'ensemble immobilier nécessaire à l'activité de celle-ci.

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le



ID: 090-249000241-20211209-2021\_08\_29-DE

La superficie de la parcelle nécessaire à cette implantation est de 10 000 m2 environ à détacher de la parcelle cadastrée section BO n° 115 d'une contenance totale de 3 ha 96 a 36 ca sise Zone d'Activités du Technoparc à Delle.

Le prix de cession est fixé à vingt-quatre euros hors taxe le mètre carré (24 € HT/m²) et l'avis des Domaines a été sollicité. La surface définitive du foncier à vendre sera connue après établissement du document d'arpentage par le géomètre.

## Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De valider le prix de cession de la future parcelle à 24 € HT/ m² hors frais notariés au bénéficiaire la SARL BOTEC ou toute autre personne morale de droit privé en charge de la réalisation de l'ensemble immobilier nécessaire à l'activité de celle-ci ;
- D'autoriser le Président à négocier et à signer tout document relatif à cette prise de décision.

Annexe: Plan provisoire de zone avec localisation de la parcelle.

Avis des Domaines en cours.



